

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 34

Artikel: Coumeint ien a qu'espliquont la Biblia
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nay et d'Epènes; il leur fera oublier un moment la « lionne du Sahara. »

La communication qu'on vient de lire nous fournit l'occasion d'entretenir un instant nos lecteurs du très grand succès qu'obtient actuellement le célèbre dompteur Jules Seeth, au cirque Schuman, à Leipzig, et dont la troupe comprend douze beaux lions adultes, deux poneys et deux grands chiens danois.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Science illustrée* de L. Figuier:

Dès que les exercices équestres sont terminés, une grande cage circulaire à barreaux résistants est dressée sur la piste, et le public voit apparaître le dompteur, homme de grande taille, solidement charpenté, qui jette un coup d'œil circulaire — le coup d'œil du maître — sur l'enceinte fortifiée dans laquelle il est prisonnier, afin de voir si chaque accessoire est bien à sa place.

A son signal, apparaissent les deux poneys et les deux grands chiens danois, puis deux lions qu'on fait sortir d'une grande voiture communiquant avec l'arène.

Les lions sautent sur deux hauts tabourets de bois où ils demeurent immobiles.

Les poneys et les chiens placent leurs pieds devant sur d'autres tabourets et restent dans une attitude telle, qu'ils ont l'air de présenter leurs hommages au roi des animaux.

Un nouveau signal, et les six quadrupèdes se mettent à trotter le long des barreaux, tantôt isolément, tantôt deux par deux, avec beaucoup d'ordre, se retournant, suspendant leur course à la volonté du maître. Enfin, pour terminer cette première partie du programme, les lions excités par quelques coups de cravache, bondissent en rugissant par-dessus les poneys, qui ne manifestent aucune inquiétude.

De nouveau, la porte de l'arène s'ouvre et dix lions apparaissent sur la piste; les uns bondissent, heureux d'être un peu plus à l'aise que dans l'étroite voiture où ils étaient enfermés; les autres marchent gravement avec cette attitude noble et fière du fauve sûr de sa force.

Le tableau formé par ces douze magnifiques lions, libres dans un espace suffisamment grand, est véritablement artistique et imposant. Au milieu, se tient le dompteur dans l'attitude du commandement. Il n'a pas l'air d'être incommodé le moins du monde par ce délicat tête-à-tête.

Après quelques instants de ce désordre voulu, si pittoresque, sur un signe, les douze lions se placent les uns derrière les autres, tournent à l'intérieur d'une banquette circulaire sur laquelle sont posées leurs pattes de devant. Leur regard est toujours fixé vers le dompteur qui, du centre de la piste et la cravache à la main, surveille cette scène.

Mais bientôt, à la voix du maître, un spectacle nouveau s'organise en quelques secondes. Neuf lions se placent sur des bancs, des tabourets appuyés par un aide, formant un groupe d'une symétrie parfaite et d'une immobilité presque absolue. En avant du reste de la troupe, les trois lions favoris du dompteur se couchent sur le sol, et M. Seeth s'étend sur ce tapis d'un nouveau genre. Bien peu de gens seraient désireux d'en apprécier la douceur.

Enfin, tous les lions se retirent, sauf un seul que le dompteur, doué d'une force peu commune, saisit et place sur ses épaules. C'est ainsi qu'il quitte l'arène suivi par les applaudissements et les acclamations des spectateurs.

N.-B. Il nous serait agréable de connaître de quelle manière la lionne dont nous avons parlé plus haut a été arrêtée par son dompteur près d'Epènes, et comment, de là, elle a été reconduite dans sa cage. Il se trouvera sans doute, parmi nos lecteurs, quelqu'un qui aura l'amabilité de nous renseigner.

Par quoi l'on est chanoine.

Je dinais dernièrement à l'hôtel d'un des plus riants villages de la Gruyère.

Pas de luxe dans la maison, mais une hospitalité cordiale, vierge encore de tout contact

avec les exigences ridicules et l'indifférence de ces étrangers, qui se croient tout permis parce qu'ils se présentent la bourse à la main.

Le repas, excellent, nous avait mis en bonne humeur et, au dessert, nous nous attardâmes à bavarder. Avec nous était un bon vieux chanoine, au visage souriant, et dont la verve ne tarissait pas.

— J'eus autrefois, nous contâ-t-il, entre autres, au nombre de mes collègues, un jeune homme qui, en prenant le froc, ne paraissait pas avoir fait des adieux définitifs au monde et à ses affaires. Trop souvent, ceux-ci faisaient une redoutable concurrence aux devoirs religieux. Le doyen du chapitre dut intervenir :

« Mon fils, dit-il un jour à notre frère, qu'il avait mandé auprès de lui, depuis longtemps je remarque avec peine que vous n'apportez pas, dans l'accomplissement de vos devoirs, le sérieux et surtout la régularité qui conviennent. Vous arrivez presque toujours en retard aux offices, ce qui est d'un très mauvais exemple. Pour aujourd'hui, je me borne à cette simple observation; j'espère que vous ne m'obligez pas à sévir plus rigoureusement. »

Pour un temps, la remontrance du doyen produisit son effet; le jeune chanoine était toujours un des premiers à son banc. Puis, peu à peu, le malin reprit le dessus, si bien qu'un beau jour notre frère est surpris dans ses ébats par la cloche de l'office.

La peur le saisit. Oubliant toute dignité et troussant sa robe jusqu'au-dessus des genoux, il se dirige en courant à toutes jambes vers l'église. Essoufflé, haletant, il arrive sur le perron, culbuté, et le voilà étendu tout de son long au seuil du temple, le corps à l'intérieur, les jambes au dehors.

La cloche sonne le dernier coup.

Le malheureux est-il en faute ou non?... Le cas est difficile.

L'office terminé, on assemble le chapitre. La cause est entendue, discutée, examinée sous toutes ses faces. Lorsqu'on se fut bien convaincu que seules les jambes de notre frère étaient à l'extérieur de l'église, au dernier coup de cloche, le doyen fit la proposition suivante, adoptée à l'unanimité :

« Mes frères, aucun de vous ne conteste, nous le pouvons bien avouer ici — qu'on est surtout chanoine par l'estomac; il me paraît donc qu'il n'y a pas lieu, dans le cas présent, de punir notre malheureux frère. »

— Comme bien vous pensez, ajouta malicieusement le vieux chanoine, en terminant, le prévenu ne sut jamais à quel heureux hasard il avait dû son absolument.

X...

Le vin de la Rose ou Rosenwein. La cave de Brême.

C'est le nom sous lequel on désigne un des vins fameux de la cave municipale de Brême, la plus célèbre des caves d'Allemagne. Ce nom, il le doit au caveau qui le contient et qui est appelé la *Rose*, parce qu'un bas-relief en bronze représentant des roses lui sert d'enseigne. Il compte aujourd'hui plus de deux siècles et demi d'existence, âge on ne peut plus vénérable, même pour un vin du Rhin.

C'est en 1624 que six énormes fûts de johannisberg et autant de hochheimer furent descendus dans la *Rose*. La partie adjacente de la cave renferme d'autres vins que ces deux crus, âgés de quelques années de moins; douze pièces égales en capacité à leurs sœurs du caveau voisin les ont reçus; chacune d'elles porte le nom d'un des douze apôtres.

Dans les compartiments voisins de ce lieu vénéré des amateurs, sont rangés les différents vins des années postérieures. Or, à mesure qu'on tire quelques bouteilles du rosenwein, ce qui est rare, on les remplace par le vin des

apôtres, celui-ci par un vin plus jeune, et ainsi de suite, de manière que les fûts de Brême ne désemplissent jamais.

Le vin des apôtres, et surtout celui de la Rose, ne se vend jamais à quiconque n'est pas bourgeois de la ville de Brême. Les bourgeois seuls sont autorisés à en tirer quelques bouteilles pour les envoyer comme don aux souverains. Un bourgeois de Brême, en cas de maladie grave, peut en acquérir une bouteille à raison de 20 francs; mais s'il veut qu'on lui accorde cette faveur, il doit d'abord présenter le certificat d'un médecin et obtenir l'agrément du Conseil municipal. Un pauvre de la localité peut, dans le même cas, en obtenir gratuitement une bouteille, après accomplissement des mêmes formalités. Un bourgeois a aussi le droit de formuler une semblable demande lorsqu'il reçoit chez lui un hôte illustre.

La ville de Brême envoyait chaque année à Goethe, au jour de sa fête, une bouteille du vin de la Rose.

Le testament grec.

Un de nos lecteurs de La Vallée nous prie de vouloir bien expliquer, dans notre journal, pourquoi l'on désigne parfois le tire-bouchon sous le nom de *testament grec*. Il n'a personne rencontré jusqu'ici, nous dit-il, qui ait pu lui indiquer l'origine de cette locution. Nous en sommes vraiment surpris; les malins de La Vallée ne l'ignorent sans doute pas, et nous avons la persuasion qu'ils se sont donné plus d'une fois le plaisir de rappeler le fait aux pasteurs de la contrée.

Ce fait, le voici, à l'intention de ceux qui, comme notre correspondant, pourraient l'ignorer :

Il y avait un jour — c'est ainsi qu'on commence toutes les histoires — dans un village du Gros-de-Vaud, une réunion de pasteurs, au nombre de quinze, réunion ayant pour but de s'occuper de diverses questions relatives à l'enseignement religieux pour les cathéchuménés.

Au dîner, qui fut très gai et fort bien arrosé, l'un des convives souleva par hasard dans la discussion un point de dogmatique assez difficile à trancher. On causa beaucoup; mais auant de convives, autant d'avis différents sur le sujet en discussion.

Enfin, l'un de ces messieurs, soutenant avec beaucoup de vigueur ses arguments, et voulant s'appuyer sur les textes sacrés, s'écrie : « Qui est-ce qui a sur lui un testament grec? »

Personne ne répond. Personne, en effet, n'avait eu la précaution d'en apporter un exemplaire.

Sur ces entrefaites, un jeune homme du village se présente, un grand panier de bouteilles à la main :

« Messieurs, de la part de M. le Syndic, avec ses compliments respectueux », fit-il en s'inclinant.

Et il s'éloigna, accompagné des remerciements de tous.

— Fichtre! dit le pasteur B., en lisant l'étiquette d'une bouteille qu'il venait de tirer du panier, ceci doit être délicieux... un tire-bouchon, s'il vous plaît... qui est-ce qui a un tire-bouchon?

Tous les convives à la fois mirent la main à la poche, et chacun en sortit un tire-bouchon.

Nul n'avait songé au testament grec, mais tous avaient sur eux le petit instrument. Ceci explique suffisamment pourquoi le tire-bouchon a reçu dès lors le nom de *testament grec*.

Coumeint ien a qu'esplicion la Biblia.

Lo menistre dè... (ne vu pas vo lo derè) avâi n'a fenna que n'étai ma fai pas balla, kâ l'avâi

n'a pecheinta einvia dè vin rodzo ào mātein de n'a djoùta et n'a verrüa drài ào bet dào nà que cein n'ètai dierro galé; et avoué tot cein terivè onco n'a piauta. Que volliài-vo, tsacon ne s'est pas fè. Mâ, se madame la menistre n'ètai pas galéza, l'ètai to parâi n'a brâva dzein, bouna po lé pourro, charetâbllio avoué quoui que sâi et adé lo tieu su la man, coumeint se n'hommo.

Ti lè dzo l'allâvè portâ tsi lè pourro reti, bouli, piotons, sâcessons, dâi coussès dè dzenellhiès, dâi navettès, enfin quietti lè restes dâi dinâ dè la tiura, et ne sein reintornavè pas sein lâo bailli onco dè quiè atseta dâo pan ào dâo lacè.

On dzo que lo menistre passâvè avoué sa fenna, dou gaillâ, dè clliâo chenapans que sé tignont adé ào carro dâi tserrâires et que tourdzin dévezeint dè cosse et dè cein, lâo traîson lâo carlettès et après que l'ont zu passâ, ion dè clliâo estafies fâ à l'autro :

Y'améri bin savâi porquî noutron menistre a mariâ cllia fenna; kâ mè seimbllio què dâi dzeins éduqua coumeint li pâovont sè choisi oquè dè mi què cein !

— Eh bin ! fâ l'autro pandouro, vâo-tou que te diesso porquî : « l'est tot bounameint per amou po son prochain » que cein est dinsé marquâ su la Biblia.

— Coumeint cein ; ne compreigno pas !

— Té dio, que l'est per amou po son prochain. L'a mariâpo pas qu'on autre aussé n'asse pouéta fenna. Ora as-tou comprâi ?

— Oi, stu iadzo, l'âi su... Mâ to parâi l'au on rudo coradzo!... C. T.

La guerre au corset. — Sous ce titre bizarre, l'*Anticorset*, un certain nombre de dames anglaises se groupent en ligue contre le corset, qu'elles entendent dorénavant proscrire de la toilette féminine. L'Angleterre est le pays des ligues : tout est prétexte à se liquer dans le Royaume-Uni et souvent nous avons assisté à l'élosion de groupes beaucoup plus étranges que celui-ci. La naissance de l'*Anticorset* n'a donc rien qui soit de nature à nous particulièrement surprendre.

Les ladies de l'anticorset, qui doivent être jeunes, car l'audace est le privilège de la jeunesse — et puis, les jeunes personnes peuvent plus facilement que leurs ainées renoncer à l'étai du corset — se proposent d'organiser prochainement à Liverpool une exposition où des figures de cire et des mannequins démontreront les déchéances physiques dues à l'usage du corset. En attendant, elles viennent d'adresser à leurs « sœurs internationales » un appel chaleureux : « Nous invoquons, disent-elles, l'aide de toutes les femmes en cette croisade, qui a pour but d'incliquer la notion exacte d'une toilette rationnelle, qui devra en même temps ne pas offusquer le regard, ne pas blesser le sentiment de la beauté et qui ramènera la mode actuelle aux principes de la santé pour le plus grand bénéfice du sexe faible et de l'humanité en général ».

La musique et la danse chez les oiseaux.

— Un naturaliste anglais, M. William Hudson, qui a étudié, pendant une vingtaine d'années, les mœurs animales dans l'Amérique du Sud, vient de publier des observations très curieuses sur la musique et la danse dans le monde des oiseaux.

Beaucoup de volatiles ont, d'après lui, l'habitude de se rassembler toujours au même endroit pour se livrer aux plaisirs chorégraphiques ; les uns chantent, les autres accompagnent le refrain d'une véritable musique instrumentale ; ils produisent en cadence, au moyen de leurs plumes, des sons d'une incroyable variété : battements d'ailes, bourdon-

nements, claquements de fouet, roulements de tambours.

Le rupicole, ou coq de roche, professe pour le « cavalier seul » une préférence marquée. Les oiseaux de cette espèce se rangent autour d'un terrain uni et couvert de mousse ; un mâle à la huppe orange vif, au plumage écarlate, s'avance dans le cercle avec majesté ; les ailes écartées, la queue en éventail, il commence sur un rythme lent, puis s'entraîne peu à peu, finit par sauter et tourner sur lui-même jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement. Certains gallinacés se réunissent en grand nombre et dansent par groupes ; dans chaque groupe, un chorège dirige les mouvements. D'autres espèces remplacent les danses par des exercices aériens.

Trois hommes pour deux parapluies.

Un procès amusant vient d'avoir lieu dans une ville russe située près de la frontière allemande. Deux plaideurs se présentaient devant le juge de paix, prétendant être propriétaires d'un parapluie qui avait été laissé dans un café. Le juge, ne pouvant pas en donner la moitié à chacun d'eux, renvoya l'affaire au lendemain, afin que des témoins pussent être entendus sur l'objet du litige. Le parapluie resta dans le cabinet du juge. Au moment de quitter l'audience, le magistrat s'aperçut qu'il pleuvait. Il ne balança pas un seul instant à se servir du parapluie, objet de la contestation.

En se rendant chez lui, il entra dans un café, où le parapluie fut immédiatement enlevé. Très ennuyé de cette disparition, notre juge, en se rendant le lendemain à l'audience, en acheta un autre.

A l'appel de la cause, les témoins furent dans l'impossibilité de reconnaître à qui appartenait le parapluie, et le juge condamna les deux plaideurs à l'amende pour l'avoir dérangé pour un motif aussi frivole.

Obligatoire !

L'étai ein 45, l'annâie dè cllia terribllia revoluchon.

L'âi avâi on individu que brottâvè ào ratèli, coumeint on dit, qu'avâi pouaire dè paidrè sa pliaice et que desâi pi què peindrè dâi démocrates po lâo grâvâ d'êtrâ dâo gouvernément. A l'ourâ on arâi de que lè volliavè ti émeluâ et l'avâi mémameint écrit dein ti papâi que n'étiot qu'on moué dè cacibraille. Mâ quand lo gouvernément fut tsandzi, noutron coo bisquâvè d'avâi tant boeilâ et l'avâi poâire dè sè trovâ entrâ duè chaulés. Assebin, po sè tére bin veni dâi nové conseillers, lâo fasâi bon seimblliant et lâo traissâi son tsapé, mâ bin maugrâ li.

On dzo que l'en saluâvè ion, reincontré on ami que lâi dit : « Mâ vo qu'âi tant mena lo mor contrâ leu, vo lè saluâ ? »

L'autre, eimbétâ, repond : Obligatoire !

La myrtille.

La *myrtille*, appelée aussi *airelle* ou *abré noir*, est une plante commune dans notre Jura et les bois montueux. Le fruit, qui est bleu noirâtre, velouté, mûrit en juin et juillet ; il est comestible, très apprécié des ménagères et utile à la médecine.

Nous recommandons aux ménagères les conserves de myrtilles, si faciles à préparer, peu coûteuses et si agréables à trouver au milieu de l'hiver. Voici comment il faut procéder :

On a soin d'enlever toutes les petites feuilles qui peuvent se mêler aux fruits lors de la cueillette, puis on introduit ces derniers dans des bouteilles ordinaires soigneusement lavées ; on y ajoute deux cuillerées à soupe de sucre pilé par bouteille et on les bouche parfaitement. On fait cuire au bain-marie pendant un quart-d'heure en laissant refroidir les bouteilles dans le bain. Le lendemain, on les place debout dans une cave sèche. Ce fruit est meilleur en conserve que frais, il est sain, agréable et devient même une ressource pour les malades.

Les confitures de myrtilles sont également très bonnes et peuvent servir à garnir des tartes ou divers gâteaux. On peut aussi cuire les fruits de l'airelle en compote avec du sucre et un peu d'eau.

La soupe aux myrtilles constitue encore une autre préparation, plus recommandable pour les personnes en santé que pour les malades. On la prépare comme suit :

On fait griller des carrelets de pain dans du beurre ou même dans de la bonne graisse de ménage, on cuite les myrtilles en compote, comme nous venons de l'indiquer, en y ajoutant toutefois un peu plus d'eau ; on verse les fruits chauds sur le pain grillé.

Disons enfin que les fruits secs de l'airelle sont employés en pharmacie ; grâce à leurs propriétés astringentes, ils constituent un bon remède contre la diarrhée. On en tire aussi un extrait sirupeux utile pour le traitement de l'eczème et d'autres maladies de la peau. (Feuilles d'hygiène.)

Foulards de soie. — Le lavage des foulards de soie demande des soins spéciaux.

Voici comment il convient de faire :

Nettoyez-les d'abord en les passant dans un savonage à froid, puis rincez et rassuyez-les. Vous faites alors bouillir du son dans de l'eau (une poignée par foulard), vous filtrerez cette décoction à travers un linge, puis vous y laissez tremper quelque temps les foulards ; ensuite, on les presse, on les suspend et on les repasse légèrement étant encore un peu humides.

Journal de l'Exposition nationale. — N° 40 : L'électricité, par C.-E. Guyaz. — Une visite au groupe XVI, par G. Becker. — Die Nahrungsmittel-Galerie. — Usine genevoise de dégrossissage d'or. — Neuvième concert symphonique. — Die Tellskapelle in der Hohlen Gasse bei Kussnacht am Vierwaldstättersee. — Chronique de l'Exposition : chasse et pêche, par C. Borel. — Gravures.

Boutades.

Entre valets de chambre.

— Eh bien, Baptiste, est-tu content de ta nouvelle place ?

— Je ne peux dire encore... Les maîtres, c'est toujours convenable... les premiers jours !

On parle d'un pauvre diable qui, après avoir possédé une certaine aisance, a perdu tout pour se livrer au vice de l'ivrognerie.

— Il avait pourtant une jolie fortune, dit quelqu'un ; qu'en a-t-il donc fait ?

— Sa fortune, explique Calino, il l'a mangée à boire !

Entre deux amis, au café :

— C'est vrai que X. t'a soufflé hier soir ?

— Oui, mais je te réponds bien qu'il ne recommencera pas de longtemps ?

— Comment cela ?

— Il part demain pour la Chine !

Un riche marchand de Moscou a payé une consultation du docteur Charcot, qu'il a fait venir de Paris, la bagatelle de cinquante mille francs.

Les médecins, par malheur, n'ont pas toujours affaire à des clients de cette munificence. Il y a de fâcheuses contre-parties.

Exemple, le cas que nous contait l'autre jour le docteur X..., chirurgien de haute valeur.

On l'appelle pour un banquier. Il s'agissait d'une tumeur au genou. Vilaine plaie. Gangrène imminente. On voulait couper la jambe.

Le docteur X... entreprend de la sauver, temporise, et finalement réussit. Un prodige.

Il présente sa note... Cinq mille francs... Prix relativement fort modéré.

Mais le client de se récrier :

— Comment, cinq mille francs !... Mais, cher docteur, « il n'y a pas eu d'amputation !... »

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.